GRANDMAG' CUBZAGUAIS

MAGAZINE D'INFORMATION DE GRAND CUBZAGUAIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PRINTEMPS 2023 | N°11



PERMIS DE LOUER ET DIVISER

Le territoire s'engage dans le lutte contre le mal logement avec ces nouveaux dispositifs

FRANCE SERVICES ITINÉRANT

Quand l'aide aux démarches se déplace dans les mairies

PROJET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

Semer les graines d'une alimentation saine et locale





M^{me} Valérie Guinaudie, Présidente

Sommaire

PRINTEMPS 2023 | N°11

03 L'actu en Bref

05 France Services : Itinéraire de services rendus

06 Semer les graines de l'alimentation locale

09 Vélotopia, une fête pour repenser les mobilités

10 A L'Hippocampe, les pieds dans l'eau

14 Permis de louer et de mieux se loger

Directrice de publication :

Valérie Guinaudie

Rédaction de ce numéro :

Nicolas Bertaud

Guillaume Carey

Alexandre Camino

Sophie Bouniot

Sébastien Gantch

Peggy Jaraba Nouvel

Mise en page :

Guillaume Carey - Service Communication

Imprimé à 18 000 exemplaires par :

Raynaud imprimeurs

Crédits photos:

CC Grand Cubzaguais

Association Arhal

Alexandre Camino

Guillaume Carey

Adobe Stock

Cultures et compagnies

Thomas Bories



Edito

En ce printemps 2023 nous arrivons à la moitié du mandat 2020-2026, c'est l'occasion de faire un point d'étape.

Vous découvrirez dans ce magazine les projets de Grand Cubzaguais qui se concrétisent pour répondre au mieux aux besoins des habitants: équipements, services à la population, mobilités, alimentation locale, amélioration de l'habitat, politique culturelle...

L'Hippocampe, centre aquatique du Grand Cubzaguais a ouvert ses portes, vous serez nombreux à le fréquenter. Pour la Communauté de Communes, cet équipement tant attendu est une fierté, il permettra aux jeunes et aux moins jeunes d'apprendre à nager, mais aussi de se retrouver dans les espaces ludiques et de bien-être. Nous travaillons d'ores et déjà à l'optimisation des sources d'énergie de cet équipement (production d'électricité photovoltaïque, chauffage bois, développement d'un réseau de chaleur en géothermie) pour être en totale adéquation avec notre Plan Sobriété, et accompagner notre territoire à la nécessaire transition énergétique.

Les services à la population, l'accès aux droits sont au cœur des politiques portées par notre Communauté de Communes : accueil des agents France service à la Maison des Services aux Publics comme dans les mairies plus éloignées de Saint-André-de-Cubzac, l'augmentation des places dans les ALSH, élaboration d'une nouvelle politique Jeunesse, lutte contre le Mal Logement...

Pouvoir offrir aux habitants du territoire des équipements, des services de proximité et de qualité est un choix politique assumé, dans un contexte de contraintes de plus en plus fortes pour les collectivités.

Les élus et les agents de Grand Cubzaguais Communauté de Communes poursuivent leur engagement pour un territoire toujours plus attractif, plus durable et plus solidaire.

Je vous souhaite une bonne lecture.

UE DÉMARCHE POUR REPENSER LA PLACE DE LA JEUNESSE SUR NOTRE TERRITOIRE

Dans le cadre de son projet de territoire et de la Convention Territoriale Globale, la Communauté de Communes, a décidé de faire de la jeunesse un axe politique fort. Aussi, depuis plusieurs semaines, des ateliers sont mis en place sous l'impulsion M. Serge Jeannet, Vice-président en charge de la jeunesse, afin de construire un nouveau projet jeunesse intercommunal. A l'ère de la participation citoyenne, de la coconstruction, des projets partagés et des dynamiques de territoire, la collectivité a souhaité mener cette réflexion en s'inspirant des ressources locales, en

L'objectif est de prendre en compte de façon globale et cohérente l'ensemble des enjeux de la jeunesse du territoire, pour les 11/25 ans ; en proposant une concertation, associant les partenaires, les acteurs locaux, les jeunes et leurs familles.

se nourrissant des réalités communales, des liens

associatifs, des réflexions institutionnelles, mais aussi

des partages éducatifs.

Cinq ateliers étaient programmés, entre janvier et avril, pour une restitution de ce travail collectif fin mai. A cette occasion, de nombreuses thématiques sont abordées : des lieux d'accueil à la mobilité, en passant par l'accès aux loisirs, l'autonomie des jeunes, leurs attentes, leur engagement, ou encore l'accès aux droits.



le projet "44" : le lieu dédié au numérique lance son chantier à l'automne 2023.



À BOURG, L'OFFICE DE TOURISME CHANGE D'ADRESSE POUR MIEUX RECEVOIR HABITANTS ET VISITEURS!

L'évolution de la fréquentation, les activités et produits proposés ont rendu les espaces actuels d'accueil et de travail de l'office de tourisme, situés place de la libération à Bourg, trop restreint.

Aussi, il a été décidé de transférer l'Office de tourisme au sein d'un bâtiment de la Maison des vins des Côtes de Bourg. Situé en entrée de ville, à michemin entre l'accès au port et au cœur historique de la cité, sur l'axe traversant principal reliant Bourg à Blaye et au sein d'un ensemble récemment aménagé (bar à vins, restaurant, réhabilitation de la place de l'éperon).

Comme l'exprime M. Pierre Joly, Vice-président en charge du Tourisme "Ce nouveau lieu, vitrine de notre territoire, aura pour vocation de faire découvrir le Grand Cubzaguais et plus largement la destination Blaye Bourg Terres d'Estuaire de manière originale par la mise en place d'espaces épurés, et d'une boutique reprenant les attraits touristiques du secteur, tout en poursuivant sa mission première d'accueil, d'information des visiteurs, de promotion du territoire et de commercialisation. Un travail est galement mené concernant la création d'un cheminement piétonnier menant les visiteurs vers les attraits touristiques patrimoniaux de Bourg au cœur du village ancien et sur le port."

Véritable lieu de vie, cet endroit sera à disposition des touristes mais aussi des habitants. De plus, son aménagement permettra à l'Office de tourisme de conserver la Marque Qualité Tourismetm, obtenue en 2022, son label tourisme & handicap, et son label accueil vélo.

VERS UNE AUGMENTATION DU NOMBRE DE PLACES DANS LES ACCUEILS DE LOISIRS DU TERRITOIRE

Grand Cubzaguais, Communauté de Communes, accueille, au sein de ses Accueils de Loisirs Sans Hébergement, chaque mercredi, plus de 600 enfants âgés de 6 à 12 ans et plus de 400 par jour durant les vacances (plus de 500 en juillet). Malgré tout, la demande se fait de plus en plus forte, notamment lors des vacances scolaires.

Aussi, à chaque période de vacances, nous adaptons nos capacités d'accueil, en sollicitant des classes supplémentaires dans les écoles que nous utilisons (Pugnac, Saint-Gervais) ou en ouvrant de nouvelles structures (comme l'Ecole Lucie Aubrac en juillet dernier).

Conscients que ces demandes ne vont cesser de croître, la collectivité travaille, parallèlement, sur deux nouveaux dossiers : l'acquisition des locaux existants et d'une maison attenante à Saint-Gervais en vue d'une réhabilitation et d'une augmentation des capacités d'accueil, ainsi que l'agrandissement de l'ALSH de Val de Virvée.



MISE EN PLACE D'UN PLAN DE SOBRIÉTÉ

La réflexion menée en commission, incluant le travail des élus et techniciens, dont M. Patrice Gallier, Vice-président en charge du patrimoine, a abouti à la validation d'un plan de sobriété énergétique répondant aux directives nationales. Ce dernier se traduit notamment par le passage en ampoules LED sur l'ensemble du parc d'éclairage public intercommunal, ainsi que la programmation d'horaires réduits pour les périodes d'éclairage.

VERS UNE POLITIQUE CULTURELLE INTERCOMMUNALE

Un travail est engagé cette année concernant la mise en place d'une politique culturelle à l'échelle du Grand Cubzaguais. Une chargée de mission a pris ses fonctions début 2023, pour construire la démarche en lien avec la Conseillère déléguée à la culture, M^{me} Nadia Bridoux-Michel. Pendant 2 ans, cette démarche sera réalisée en concertation avec les habitants et les acteurs du territoire pour identifier les ressources artistiques et culturelles présentes sur le Grand Cuzbaguais. Etats des lieux et diagnostic partagé permettront de faire émerger les besoins et projets futurs qui favoriseront le renforcement de la vie culturelle locale.

Cette politique se traduira également par la réhabilitation du Foyer Laïc de Bourg sur Gironde en un espace culturel dynamique ouvert à toutes.s.

Pour plus d'informations ou pour participer à cette démarche vous pouvez envoyer un mail à : t.faure@grandcubzaguais.fr

EN JANVIER 2024, UN BUS TOUTES LES 20 MINUTES POUR SE RENDRE À BORDEAUX

Fin 2021, la Région Nouvelle-Aquitaine et son syndicat de transports, Nouvelle Aquitaine Mobilités ont décidé de lancer une étude pour le déploiement d'une nouvelle ligne de car entre Blaye et Bordeaux pour améliorer l'accessibilité à la Métropole pour les habitants du Blayais et du Grand Cubzaguais.

Ainsi, comme l'explique M. Courseaux, vice-Président en charge de la transition écologique, "ce projet, qui sera mis en service en janvier 2024, passera dans un premier temps par la RD 137, la gare de Saint-André de Cubzac pour favoriser l'intermodalité avec le train puis la RD1010 pour rejoindre la place Ravezies et avec un terminus aux Aubiers."

A plus long terme, il est prévu que cette ligne passe par l'A10 sur laquelle une voie sera aménagée et réservée aux transports collectifs et au covoiturage.

Cette ligne, qui fonctionnera du lundi au vendredi proposera une fréquence de passage de 20 minutes aux heures de pointe.



En ce début du mois de mars, à 9H du matin, Lansac semble encore endormi. C'est ici, dans un petit bureau isolé de la mairie, que Gaëlle Provost vient à bout des problèmes administratifs en ligne des habitants venus la rencontrer. Deux jeudis par mois, la coordinatrice de France Services au sein de la Communauté de Communes se rend dans les mairies de Tauriac, Lansac, Mombrier, Teuillac et Saint-Trojan. Déclaration Caf, sécurité sociale, impôts, demandes de titres, retraites... L'agente écoute, patiemment, avec bienveillance et humour. Elle répond et oriente les usagers pour les aider à « faire avancer » leurs dossiers.

Cematin-là, Patrick, un retraité de 64 ans venu pour déclarer une modification d'adresse sur sa carte grise , ressort très satisfait. « J'étais bloqué dans ma démarche, et maintenant c'est réglé. » Viviane, retraitée elle aussi, venue pour renouveler sa carte d'identité, se lamente : « Je ne suis vraiment pas à l'aise avec l'ordinateur, et pourtant toutes les démarches doivent y passer ».

Les France Services ont été mis en place pour ne plus laisser personne « sur le bord de la route » de la dématérialisation. Et pour ceux qui ne peuvent se déplacer, le service se rend directement dans leur commune. « La Communauté de communes est là pour servir l'usager et encore plus sûrement le citoyen. Et il vaut mieux, faire déplacer une personne pour en voir cinq, que l'inverse », fait valoir Valérie Guinaudie, sa présidente, également maire de Mombrier, concernée par le dispositif itinérant.

Services indispensables

« Un certain nombre de personnes, par manque de connaissance ou par solitude, renoncent carrément à leurs droits », souligne Gaëlle Provost. « Les France Services sont indispensables. En 2021, nous étions à cinq accompagnements par jour à Saint-André de Cubzac, aujourd'hui on en compte trente, avec beaucoup de demandes sociales. L'Espace France Services va servir de base au futur CIAS », se félicite de son côté Véronique Lavaud, conseillère communautaire déléguée au social. « Cela enlève un poids énorme aux administrés », témoigne Anne-Marie, secrétaire de la mairie de Lansac.

« Nous voulons accompagner les habitants de A, et on l'espère, jusqu'à Z »

Véronique Lavaud, conseillère communautaire déléguée au social.

Le service est gratuit. Deux agents du Grand Cubzaguais sont formés à l'accompagnement. Un protocole spécifique est également prévu « pour les cas bloquants », précise la coordinatrice de France Services. Les agents peuvent solliciter les organismes directement.

En 2022, le dispositif cubzaguais a ainsi accompagné plus de 3 000 personnes. De nouveaux organismes pourraient bientôt être ajoutés au service : Parcoursup, surendettement auprès de la Banque de France,... Et M^{me} Lavaud de conclure : « Nous voulons accompagner les habitants de A, et on l'espère, jusqu'à Z ».



La pandémie de Covid-19 et les premiers effets concrets du dérèglement climatique ont mis en évidence le déficit des territoires en termes d'agriculture nourricière. Depuis deux ans, le Grand Cubzaguais élabore son Programme Alimentaire Territorial pour développer les circuits-courts et garantir une alimentation saine accessible à tous. Au sein de la Communauté de communes, les initiatives pour rapprocher le maraîchage de l'assiette germent.

Et si nous ne devions plus compter que sur nousmêmes pour acheminer la nourriture dans nos assiettes? Selon un rapport du comité Utopies en 2017, Bordeaux Métropole possèderait trois jours d'autonomie alimentaire. Qu'en est-il du Grand Cubzaguais? Territoire très viticole, la production de légume représente moins de 1% de la surface agricole utile du territoire. C'est dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial, que le Grand Cubzaguais s'était engagé en 2020, à élaborer un Projet Alimentaire Territorial.

« Il a pour but de répondre aux enjeux de demain, explique Lucie Riedweg, chargée de mission transition écologique et mobilité au Grand Cubzaguais. Aller vers une agriculture plus durable sur le territoire, développer le circuit-court et relocaliser l'agriculture pour relocaliser l'emploi. »

De la terre à l'assiette

Ce programme est mis en place conjointement avec la Communauté de Communes de Latitude Nord Gironde. Après plus d'un an de travail, les deux partenaires ont obtenu le label PAT en février 2023 et se lancent désormais concrètement dans la réalisation de trois axes forts : améliorer la capacité alimentaire du territoire, favoriser une alimentation locale de qualité accessible à tous et mettre en réseau les différents acteurs. « Nous voulons développer le potentiel nourricier du territoire. Et il en a », assure Laura Boudier, cheffe de projet alimentation locale Haute Gironde.

« Nous voulons développer le potentiel nourricier du territoire. Et il en a. »

Laura Boudier, cheffe de projet alimentation locale Haute Gironde.

Produire plus et plus près, mais pour qui?

Les deux Communautés de Communes ont une cible prioritaire : la restauration collective (cantines scolaires, Ehpad, crèches etc). En plus de la création de la future ferme du Fournet près du Parc d'Aquitaine (lire page suivante), le Grand Cubzaguais soutient divers projets favorisant le circuit court, à commencer par les régies agricoles sur le territoire, qui permettent à « une commune de produire elle-même ses fruits et ses légumes », explique Laurence Perrou, adjointe au maire de Saint-André de Cubzac.

Pendant quatre ans, la municipalité a cherché à optimiser, en termes de qualité, de quantité et de coûts, le contenu des 1 200 repas servis chaque jour dans ses écoles. Avant d'acquérir en 2019, un domaine en centre-ville pour y faire pousser des produits de saison.

« C'est important de sécuriser l'approvisionnement. Ça garantit une alimentation saine et accessible et cela nous rend moins dépendants des marchés », résume Laurence Perrou.

« Le but c'est que les gens redécouvrent l'agriculture et s'en nourrissent. »

> Christophe Legendre, président de l'association Les Mains d'jardin

Cultiver ensemble et ici

L'autonomie alimentaire est « un enjeu qui se pense sur plusieurs échelles, de la vue d'ensemble au très local », pointe Mickaël Courseaux, Vice-président en charge de la transition écologique. C'est l'affaire de tous. Encore faut-il savoir où chercher la meilleure nourriture près de chez soi? Pour favoriser le circuit court, la Communauté de Communes a lancé le site Producteurs Haute Gironde, qui recense tous les noms et lieux de productions alentour. Autre initiative pour rendre les produits de qualité accessibles à tous : les jardins partagés. À Bourg comme à Saint-André de Cubzac, des collectifs d'habitants épaulés et formés par l'association « Place aux jardins », gèrent des parcelles de terre cultivable. Des légumes sont semés et récoltés au fil des saisons, et répartis entre les membres cultivateurs. « Chacun repart avec ce qu'il veut », explique Christophe Legendre, président de l'association Les Mains d'jardin à Saint-André de Cubzac. Salades, fèves, blettes, épinards, betteraves, choux, pois... Il y a de quoi bien manger dans les sols du territoire. « Nous sommes sensibles au changement climatique, à la nécessité de consommer différemment. Ce jardin est un laboratoire très pertinent », ajoute Thomas Giraud, secrétaire de Bonjour la terre!. Avant de souligner une autre vertu: « ce sont des lieux d'échanges. Les ainés sont ravis de transmettre leurs méthodes traditionnelles si utiles. » Conscients de cette richesse, les cultivateurs interviennent dans les écoles du territoire, et ouvrent les portes de leurs exploitations aux plus jeunes. « Le but c'est que les gens redécouvrent l'agriculture et s'en nourrissent », détaille Christophe Legendre. Une main tendue quand elle n'est pas dans la terre, pour mener tout un territoire « sur le chemin de l'autonomie alimentaire ».





Pour relocaliser l'alimentation, la Communauté de Communes a pour projet d'installer une ferme sur un terrain en friche de 14 hectares,

à proximité du Parc d'Aquitaine.

« Nous souhaitons élaborer un projet cohérent avec les besoins de la restauration collective et avec une pratique agricole respectueuse de l'environnement », présente Mickaël Courseaux, Vice-président en charge de la transition écologique. Dans cette optique, le Grand Cubzaguais a fait appel à « Cultures et Compagnies », une entreprise qui aide les collectivités à porter les projets de maraichage sur leur foncier. Estelle Maruzzo, directrice générale de la société, et son équipe, ont attesté il y a un an de la qualité agroéconomique des sols via des prélèvements avant d'effectuer « un diagnostic agro paysager ».

« Cela pourrait permettre de couvrir entre 1/3 et la moitié des besoins en légumes de saison pour la totalité des cantines scolaires du territoire »

> Estelle Maruzzo, directrice de Culture et Compagnie.

La ferme du Fournet se concentrera sur un rôle productif. « Elle doit nourrir le plus de personnes possibles. » Sur ce terrain, vont être implantés : un maraîchage plein champ de 4 hectares, des serres froides de 4 000 m² ainsi qu'un verger de 2,4 hectares. « Cela pourrait permettre de couvrir entre 1/3 et la moitié des besoins en légumes de saison pour la totalité des cantines scolaires du Grand Cubzaguais », avance Estelle Maruzzo. Dans le but de créer une synergie entre les acteurs agricoles du territoire, une zone expérimentale de 6000 m² sera aussi installée sur place, pour tester de nouvelles pratiques maraîchères.

En juin 2023, l'étude hydrogéologique estimera la meilleure façon d'irriguer le site. Ensuite, le Grand Cubzaguais lancera un appel à porteurs de projets pour exploiter la ferme, et ainsi commencer à nourrir, elle-même, sa population.





Depuis 2020, le Grand Cubzaguais s'engage dans la diminution des gaz à effets de serre. En 2015, le transport étant responsable à près de 75 % de ces émissions, repenser nos déplacements est devenu indispensable. Afin de promouvoir les mobilités douces, se tiendra une grande Fête du vélo le 11 juin 2023, au champ de foire de Saint-André de Cubzac. « Sur le territoire, le transport émet le plus. Nous voulons développer et sensibiliser sur la pratique du vélo », présente Lucie Riedweg, chargée de mission transition écologique et mobilité au Grand Cubzaguais. Bien-sûr, la Communauté de Communes est consciente qu'il est - encore à l'heure actuelle plus simple de circuler en voiture sur nos routes. Le Plan vélo, déployé sur les six prochaines années, propose également un programme d'aménagements cyclables pour y remédier.

En route vers un autre monde

« Vélotopia » sera le nom de cette deuxième édition, parce que développer un transport moins polluant n'est ni une utopie, ni une régression. Lors de cette édition, les visiteurs auront l'occasion de s'immiscer le temps d'une journée, dans Vélotopia, « le monde encore imaginaire où les vélos sont rois ». Dans ce monde fantastique, les voitures n'existent pas. Vélos extravagants, personnages loufoques, animations insolites, les visiteurs pourront profiter gratuitement de tout ce que ce Vélotopia a à leur offrir. Amateurs comme néophytes pourront en apprendre plus sur ce véhicule inventé en 1817 et découvrir le potentiel des

derniers appareils électriques. « C'est un événement festif. Il sera possible d'essayer des rosalies, des karts à pédales, de participer à des ateliers de réparation et des animations », énumère Lucie Riedweg. Dans le contexte environnemental et énergétique actuel, le deux-roues sans moteur constitue une réelle opportunité. Pour Mickaël Courseaux, vice-président en charge du développement durable, « c'est une liberté accessible à tous. « Vélotopia » permettra de montrer que se déplacer ainsi n'est ni si difficile, ni forcément plus long ».

Aide à l'achat de vélo, le dispositif relancé jusqu'à fin 2023!

Dans le cadre de la mise en œuvre de son premier Plan Vélo, le Grand Cubzaguais Communauté de Communes a expérimenté du 1er octobre au 31 décembre 2022 l'aide à l'achat vélo. En 3 mois, ce dispositif à permis de subventionner l'achat de 22 vélos pour un montant d'environ 2000 euros.

Satisfaits de ce premier bilan, les élus du Grand Cubzaguais relancent le dispositif pour l'année 2023 et ajoute les vélos mécaniques neufs à la liste des vélos subventionnés.

Retrouvez toutes les conditions d'octroi de l'aide à l'achat vélo sur notre site internet :

www.grand-cubzaguais.fr/aide-achat-velo



Au terme de mois de chantiers et d'années de patience, le centre aquatique l'Hippocampe est sorti de terre à Saint-André de Cubzac et attend ses premiers visiteurs. Ce complexe, moderne et écoresponsable, à l'offre variée, a pour objectif de ravir les besoins pluriels des nageurs amateurs, et de permettre l'apprentissage de la natation aux enfants du territoire.

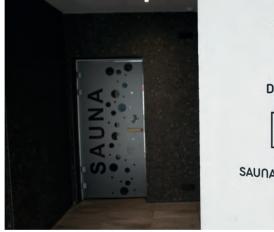
En projet depuis des années, le futur centre aquatique de Saint-André de Cubzac, l'Hippocampe, a ouvert ses portes au public au le 18 avril 2023. Sorti de terre au sein du Parc d'Aquitaine, le complexe couvert de 3 200m² est équipé pour recevoir un très grand nombre de visiteurs. Depuis l'ouverture au public, l'attente de plusieurs années s'est transformée en un enthousiasme contagieux. « Cela fait 20 ans que ce projet est discuté. L'intercommunalité s'était presque créée pour ce centre aquatique », résume en plaisantant Patrice Gallier, Vice-président de la Communauté de communes. « On avait hâte que le public découvre le centre », s'exalte de son côté Mathieu Gros, responsable d'exploitation à l'Hippocampe.

Avec près de 13 millions d'euros investis et le travail acharné mais minutieux des 200 ouvriers s'étant succédés sur le chantier, l'offre du centre est plus que conséquente. « Le bâtiment est séparé en plusieurs espaces décloisonnés, notamment quatre bassins », présente Giacinto de Santis, l'un des architectes du cabinet BVL Architecture, spécialisé

dans la construction de complexes sportifs. « La qualité architecturale de l'équipement est indéniable », se félicite Sylvain Guinaudie, Vice-président du Grand Cubzaguais. La halle des bassins, entourée de grandes baies vitrées avec vue sur des espaces verts extérieurs, se compose d'un bassin sportif de six couloirs (25 mètres de long), d'un bassin d'apprentissage pour les enfants, d'un bassin ludique avec jeux et jets d'eau, ainsi que d'un lagon de jeux. Les piscines sont entièrement en inox. A l'écart, l'espace bien-être constituera la zone relaxante pour se couper du monde. Au programme de cet espace : un hammam. un sauna. des douches sensorielles massantes, une douche à seau d'eau froide et une banquette chauffante.

« Dans une région traversée par des cours d'eau et bordée par l'océan, il nous a semblé évident de donner la priorité à l'apprentissage de la nage »









Détente et apprentissage de la nage

Presque caché, l'espace bien-être constitu la zone relaxante pour se couper du monde. « Nous l'avons imaginé intime, fermé sur lui-même avec moins de fenêtres, un hammam, un sauna, une douche sensorielle massante et une banquette chauffante », décrit Giacinto de Santis. Il y aura même une tisanerie. Tout a été prévu, pour petits et grands. « C'est un lieu de vie et de détente », assure Mathieu Gros qui indique que des activités comme l'aquagym et l'aquabike sont programmées et encadrées par la dizaine de personnes qui composent l'équipe.

Mais au-delà de ses vertus relaxantes et socialisantes, l'Hippocampe sort avant tout la tête de l'eau pour que les enfants puissent apprendre à nager et s'épanouir. Selon un schéma de services à la population réalisé en 2010, il existait sur ce grand territoire une seule piscine couverte pour près de 80 000 habitants. Une situation problématique en matière scolaire, puisque 1400 séances annuelles sont nécessaires pour l'apprentissage de la natation. « Dans une région traversée par plusieurs cours d'eau, lacs et bordée par l'océan, il nous a semblé évident de donner la priorité à l'apprentissage de la nage », explique Valérie Guinaudie. Pour remédier à ce déficit, le Grand Cubzaguais s'est employé, tout au long du projet, à mettre en relation les écoles du

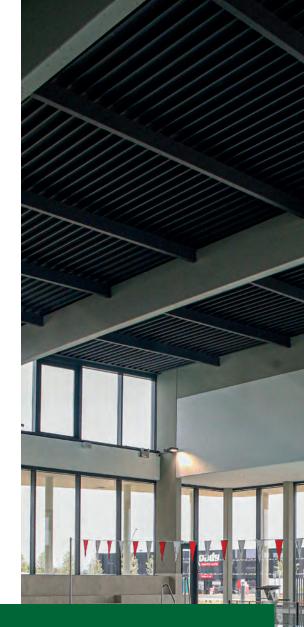
territoire, via les mairies, et Equalia, le délégataire de la piscine. Le centre devrait recevoir neuf classes par jour, voire deux classes simultanément. « C'était l'objectif, accueillir le plus d'enfants possible », pointe Serge Jeannet, Vice-président à l'enfance et la jeunesse. L'un des quatre bassins sera donc dédié à cet apprentissage. D'une longueur plus modeste, il a été pensé pour une descente progressive dans l'eau. Une pente au revêtement plus accrocheur sera séparée d'une zone plus profonde, pour pratiquer ses premières brasses. Une accessibilité recherchée dès le début du projet. « Nous accueillerons aussi des bébés nageurs (dès 6 mois), ainsi que des cycles d'apprentissage pour tous âges », précise Mathieu Gros. Alentour, les piscines de Bourg et de Val-de-Virvée resteront ouvertes (excepté cet été où la piscine de Val-de-Virvée sera fermée pour travaux). Autre atout de ce nouveau centre aquatique, il sera l'écrin de soirées à thèmes et d'animations organisées tout au long de l'année pour Halloween, Pâques, la saison estivale... Le jour de l'ouverture, une structure gonflable était même installée dans un bassin. Ne reste plus qu'à ce que les baigneurs donnent vie à l'Hippocampe.

Une haute qualité environnementale

Si le projet était imaginé et espéré depuis très longtemps, construire un complexe aquatique à une époque où les défis environnementaux s'avancent à l'horizon exhortait à la responsabilité. Equalia et la Communauté de Communes en étaient conscients pendant les travaux, et ont prévu des dispositions pour rendre l'Hippocampe viable écologiquement. Ainsi, des coquillages recyclés assureront la filtration de l'eau des différents bassins. Eau qui sera réutilisée après la purge des piscines, par exemple pour les sanitaires. « Il était important de faire des efforts au niveau environnemental », assure Patrice Gallier. La Communauté de Communes verse également une compensation de service public au délégataire Equalia pour pallier le coût de l'énergie occasionné par le complexe : à hauteur de près d'un million d'euros.

En cours de construction, il a donc été décidé d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture, ainsi que de déployer une ombrière photovoltaïque sur le parking, pour produire de l'énergie réinjectée dans le centre. « Sans être à énergie positive, le centre est néanmoins à haute qualité environnementale, c'est déjà une satisfaction, souligne Valérie Guinaudie. Mais nous étudions d'ores et déjà la mise en place d'un mix énergétique ».

La géothermie est aussi particulièrement analysée pour réinjecter, d'ici 5 ans, de la chaleur dans la chaufferie des piscines.



De l'hippodrome à l'hippocampe

Comme l'explique la Conseillère communautaire déléguée à la participation citoyenne, M™ Sandrine Hernandez "Nous avons lancé en septembre 2022, un appel à la population, et c'est « L'Hippocampe » qui fut choisi parmi 500 réponses pour devenir le nom du centre aquatique." Mais à quoi fait-il référence ?

Tout simplement à l'ancien hippodrome de La Garosse, qui se trouvait sur l'emplacement du centre et qui a rassemblé et passionné les foules des années 1950 à 1990. Un clin d'œil à l'histoire locale donc : puisque les chevaux d'hier laissent désormais place à cet animal chéri des enfants que l'on surnomme « cheval de mer ».





CENTRE AQUATIQUE DU GRAND CUBZAGUAIS

L'HIPPOCAMPE
CENTRE AQUATIQUE DU GRAND CUBZAGUAIS
275 Avenue de Boucicaut Saint-André-de-Cubzac
Ihippocampe.grand-cubzaguais.fr

	Période scolaire	Petites vacances	Grandes vacances
LUNDI	12h-14h • 16h45-19h30	10h-13h30 • 14h30-19h30	10h-13h30 • 14h30-20h
MARDI	7h30-9h • 12h-14h • 16h45-19h30	7h30-9h • 10h-13h30 • 14h30-19h30	10h-13h30 • 14h30-20h
MERCREDI	10h-19h30	10h-13h30 • 14h30-19h30	10h-13h30 • 14h30-20h
JEUDI	12h-14h • 16h45-19h30	10h-13h30 • 14h30-19h30	10h-13h30 • 14h30-20h
VENDREDI	12h-21h30	10h-13h30 • 14h30-21h30	10h-13h30 • 14h30-21h30
SAMEDI	10h-13h • 14h30-19h	10h-13h • 14h30-19h	10h-13h30 • 14h30-19h
DIMANCHE/FÉRIÉ	10h-13h • 14h30-19h	10h-13h • 14h30-19h	10h-13h30 • 14h30-19h
Espace aquatique			résident/non résident
Entrée adulte (+16 ans)			4,80€/6,00€
Entrée enfant (3 à 16 ans)			3,40 € / 4,20 €

Espace aquatique	resident/ non resident
Entrée adulte (+16 ans)	4,80€/6,00€
Entrée enfant (3 à 16 ans)	3,40 € / 4,20 €
Entrée bébé moins de 3 ans	Gratuit
Pass famille (2 enfants + 2 adultes)	14,40 € / 18,00 €
Entrée famille supplémentaire	3,00€/3,80€
Carte 12 entrées adulte (+16 ans)	52,80€/66,00€
Carte 12 entrées enfants (3 à 15 ans)	37,00€ / 46,20€
Espace bien-être + aquatique (à partir de 16 ans)	résident/non résident
Entrée adulte	11,80€ / 14,80€
Carte 12 entrées adultes	130,10 € / 162,60 €
Abonnement trimestriel	260,20€/325,20€
Abonnement annuel	520,40€ / 650,40€
Activités aquatiques (+16 ans)	résident/non résident
Séance activité Aqua (Aquatonic etc)	12,00€/15,00€
Carte 12 séances activité Aqua (valable 1 an)	132,00€/165,00€
Carte 36 séances activité Aqua (valable 1 an)	356,40€/445,50€
Séance activité AquaBike	15,60 € / 19,60€
Carte 12 séances activité AquaBike (valable 1 an)	171,60 € / 214,50€
Carte 36 séances activité AquaBike (valable 1 an)	463,30€ / 579,20€
Séance Bébé Nageur ou Jardin d'Eveil (30 min)	15,60 € / 19,60€
Abonnement trimestriel Bébé Nageur ou Jardin d'Eveil (1 séance 30 min/semaine)	171,60 € / 214,50€
Formule anniversaire (10 enfants)	114,00 € / 142,50€
Apprentissage	résident/non résident
École de natation enfant (1 cours hebdo de septmbre à juin hors vacances)	299,00€ / 374,00€
École de natation enfant supplémentaire	239,00€ / 299,00€
École de natation adulte (trimestre - 1 cours hebdo hors vacances)	121,00€ / 151,00€
Stage de natation (5 séances pendant les vacances)	72,00€ / 89,00€
Pass' (accès libre)	tarifs mensuels résident/non résident
Pass' Aquatique (Accès piscine)	23,00€ / 29,00€
Pass' Plénitude (Accès piscine + Espace bien-être)	35,00€ / 44,00€
Pass' Performance (Accès piscine + Espace bien-être + 1x AquaFitness)	47,00€ / 59,00€
Pass' Premium (Accès piscine + Espace bien-être + AquaFitness illimitées)	59,00€ / 74,00€



Depuis le début de l'année 2023, 10 Communes du Grand Cubzaguais ont instauré deux outils pour lutter contre le mal logement : le permis de louer, et celui de diviser. Les logements sont inspectés avant leur mise sur le marché, pour éviter tout abus dans les futures locations. Reportage.

Une gestion quotidienne

Pas à pas, mètre carré après mètre carré, en une matinée ensoleillée de février, la chargée de mission Lutte contre le mal logement au sein du Grand Cubzaguais a inspecté minutieusement une maison destinée à la location dans le centre-ville de Saint-André de Cubzac. Aération, hygiène, électricité, risques accidentogènes, elle veille à ce que le logement soit conforme avant son entrée sur le marché. Le but ? « Lutter contre le développement de l'habitat indigne sur le territoire », dit-elle. Depuis janvier 2023, la Communauté de Communes a mis en place le « permis de louer » et le « permis de diviser ». Dix communes du territoire sont concernées (voir carte).

« Sur le territoire, une partie des logements étaient en mauvais état. Les locataires, qui ici ont souvent des revenus moindres, étaient contraints d'y habiter. »

Célia Monseigne, vice-présidente de Grand Cubzaguais Communauté de Communes potentiellement indigne concernait plus de 3 800 logements (chiffre 2015). « Sur le territoire, une partie des logements étaient en mauvais état. Les locataires, qui ici ont souvent des revenus moindres, étaient contraints d'y habiter », Célia Monseigne, résume de son côté Vice-présidente en charge de la cohérence territoriale. Une situation qu'il fallait solutionner au plus vite, selon Valérie Guinaudie. Présidente de la Communauté de Communes: « Les études nous ont montré que les premières victimes de ce mal logement sont les familles monoparentales ou les femmes seules, ce service permettra de Permis de louer donner la garantie d'entrer dans Permis de diviser un logement correct à tous les

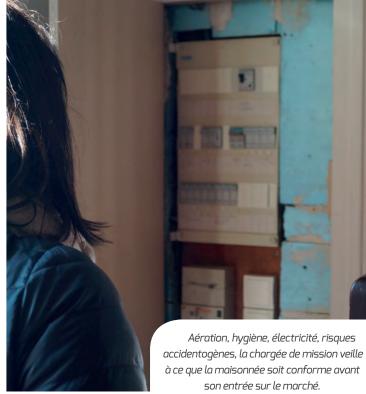
locataires, même les plus fragiles. »

Un double dispositif de prévention, quand on sait

qu'à l'échelle de la Haute-Gironde, le parc privé







Améliorer l'offre d'habitat local

Obtenir le permis de louer est désormais obligatoire pour accueillir des locataires dans un bien immobilier. Ce jour-là, la technicienne visite une maison de deux étages avec une petite cour extérieure et évalue les critères d'habitabilité: surface, hauteur sous plafond, ouvertures, ventilation, chauffage, sécurité, etc. « Rien ne doit pouvoir nuire à la santé des locataires », résume Cécile Varenne en regardant des combles. En cas de non-conformité, le propriétaire est tenu d'engager des travaux de remise en état avant de reformuler sa demande. S'il ne le fait pas, il risque une amende allant jusqu'à 15 000 euros. Cela vaut aussi pour les logements déjà loués. « Les locataires peuvent nous signaler les situations problématiques », prévient Marie Hégron, responsable du service Lutte contre le mal logement au Grand Cubzaguais

> Les critères sont sensiblement identiques pour le permis de diviser.

L'habitabilité
est vérifiée par
un contrôle lors
de la création de
nouveaux logements
par division dans un
même immeuble.
Seule nuance, pas
de visite sur place
effectuée. Tout se fait
par dossier, en 15 jours.
Pour les communes concernées,
Le service propose aussi des outils

curatifs. En répondant aux signalements, le Grand Cubzaguais accompagne les communes « dans la mise en œuvre de leur pouvoir de police » assure Célia Monseigne.

En visitant, inspectant et en s'assurant concrètement de la viabilité des logements d'une commune, la Communauté de Communes en préserve le patrimoine et en pérennise l'attractivité.

« Il s'agit d'un outil de dialogue et de négociation. On ne veut pas aller systématiquement à la sanction »

Marié Hégron, responsable du service planification Territoriale et Habitat

Pour les propriétaires, ces deux permis n'ont pas pour autant - qu'une unique portée répressive. « Nous nous en servons comme d'un un outil de dialogue et de négociation. On ne veut pas aller systématiquement à la sanction », poursuit Marie Hégron. « Tout le monde comprend les enjeux. Notre but, c'est que personne ne soit mis en défaut, ni le propriétaire, ni le locataire », ajoute Cécile Varenne, chargée de mission. « À terme, grâce à ces deux dispositifs les communes seront accompagnées pour gérer les cas d'insalubrité, ou les situations de conflits entre les bailleurs et les locataires », se félicite Valérie Guinaudie. Pour preuve, en seulement deux mois, près de 50 permis de louer ont déjà été enregistrés.

